

## Le Congrès d'orientation de Québec solidaire des 24, 25 et 26 novembre 2006 : 25 engagements concrets et réalisables

Vingt-cinq propositions portant sur l'écologie, la justice sociale, la réforme de la fiscalité, la création d'emplois et une démarche d'assemblée constituante : voici le bilan qu'on peut dresser du Congrès d'orientation de cette fin de semaine.

Des mesures novatrices, comme la création d'Éole-Québec, le financement du transport en commun, le soutien à la forêt, la protection de l'eau et la mise en place de Pharma-Québec font partie de la plateforme électorale audacieuse et en même temps réaliste que s'est donné Québec solidaire. L'agriculture n'est pas en reste, alors des mesures de transition vers une nouvelle agriculture ont été adoptées, rendant obligatoire l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés (OGM) et appuyant les producteurs d'aliments biologiques et du terroir.



Au niveau de la culture, il a été voté de soutenir les artistes du Québec grâce à un filet social, non seulement pour le travail de production, mais aussi pour la recherche artistique. De plus, la gratuité scolaire progressive à tous les niveaux a été ajoutée aux engagements électoraux, rappelant les revendications étudiantes lors de la grève de 2005.

Finalement, les 500 délégués réunis ont voté en faveur de la création d'une assemblée constituante. Elle aura deux mandats, soit organiser un processus de démocratie participative pour consulter la population du Québec sur son avenir politique et constitutionnel, puis écrire une constitution qui sera soumise à l'ensemble des Québécois et des Québécoises par référendum.

« Nous sommes plus que satisfaits des résultats de cette fin de semaine. Nous venons de nous doter de 25 engagements électoraux concrets et réalisables qui permettront d'offrir une réelle alternative politique pour la population québécoise. Ces engagements, ce sont les militants qui nous les ont proposés, amendés et adoptés. Maintenant, c'est à la population de se questionner sur l'alternative qu'on leur propose », a conclu Françoise David, porte-parole de Québec solidaire.

(Source : [Québec solidaire net](http://quebecsolidaire.net))

Suite page 5.

### Pour toutes informations :



7105, rue St-Hubert, bureau 304  
Montréal (Québec) H2S 2N1  
514.278.9014  
[info@quebecsolidaire.net](mailto:info@quebecsolidaire.net)

Mercier : [mercier@quebecsolidaire.net](mailto:mercier@quebecsolidaire.net)

<http://antigone.koumbit.org/qsmercier/>

Imprimé sur du papier recyclé



## Chères solidaires,

Nous voilà rendues à la fin d'une année historique pour le mouvement de l'unité de la gauche au Québec et notre jeune parti, Québec solidaire, peut afficher un bilan heureux.

Non seulement avons-nous réussi à fusionner harmonieusement l'Union des forces progressistes et Option citoyenne, deux entités qui, bien que partageant une vision commune, avaient des structures différentes, nous avons également réussi à passer à travers trois campagnes électorales partielles, dont celle de Ste-Marie-St-Jacques avec un résultat retentissant de 22%, et nous avons fondé plusieurs dizaines d'associations de circonscriptions locales, régionales et de campus. De plus, au moment d'écrire ces lignes, nous avons 5202 membres en règle, un chiffre en pleine croissance.

Lors de notre congrès d'orientation qui vient d'avoir lieu au mois de novembre, nous avons également formulé notre première plate-forme, qui reprend les principes de gauche, du féminisme, d'écologisme et de souverainisme et les articule de façon concrète. Une plate-forme solidaire, vouée à la défense du bien commun et surtout, réalisable dans les 1000 premiers jours d'un gouvernement solidaire. À vous maintenant de prendre connaissance des propositions qu'elle renferme, de vous les approprier et de lancer le débat dans votre milieu, que ce soit au travail, avec les amies autour d'une bonne bière ou avec la famille pendant le temps des fêtes.

Pour revenir chez nous, le comté de Mercier ne fait pas exception au bilan positif du parti. Un des centres géographiques du mouvement progressiste au Québec, il n'est pas surprenant que Mercier soit l'un des comtés ayant le plus de membres au sein du parti. C'est un comté dynamique, issue d'une tradition de luttes sociales et qui a déjà donné un appui important aux candidats progressistes, dont Paul Cliche et Amir Khadir, dans les années précédentes.

À l'aube des élections provinciales, nous avons le bonheur de vous annoncer qu'Amir se présente à nouveau comme candidat dans notre comté, cette fois-ci, sous la bannière de Québec Solidaire. Votre comité de coordination ainsi que le comité électoral qui se formera sous peu mettront le pain à la

planche dès le début de l'année, en organisant plusieurs activités visant à faire connaître notre candidat ainsi que notre plate-forme et, de façon plus importante, connaître les préoccupations des résidentes de notre comté. Il est évident que la campagne d'Amir sera une campagne d'envergure nationale, qui nécessitera une mobilisation importante de la part de toutes nos membres et sympathisantes. Voilà pourquoi nous vous invitons à contribuer dès maintenant à la campagne d'Amir et au parti en nous faisant parvenir vos dons. N'oubliez pas que ces dons sont en grande partie déductibles d'impôt.

Finalement, nous vous invitons à vous impliquer dans votre parti. Que ce soit pour la campagne d'Amir qu'au sein des instances locales, régionales ou nationales, ce parti nous appartient et c'est à nous d'assurer qu'il reflète les valeurs de solidarité et de démocratie participative qui ont mené à sa fondation. Dans l'année qui vient, nous aurons la chance de vivre nos premières élections provinciales et de renforcer notre parti en le faisant connaître à la population québécoise. Oui, un autre Québec est possible...et peut-être plus tôt qu'on ne le pense !

Sur ce, nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes et nous espérons vous voir en grand nombre dans toutes les activités à venir en 2007.

Solidairement,

**Sibel Ataogul**, présidente, Comité de coordination de l'association de circonscription de Mercier

*Note : Dans le texte, le féminin comprend le masculin.*

## Une décision indécente du gouvernement Charest !

MONTREAL, le 6 déc. /CNW Telbec/ - Le gouvernement Charest vient, pour la troisième année consécutive, d'accorder seulement une demi-indexation au coût de la vie des prestations versées aux personnes assistées sociales reconnues aptes à l'emploi.

"A la veille de la grande guignolée des médias, le gouvernement Charest veut-il souligner que la

charité et la compassion peuvent remplacer la justice sociale? Québec solidaire, pour sa part, croit que les gestes individuels les plus généreux ne peuvent remplacer les lois et les mesures visant à accorder à toutes les personnes vivant au Québec, un niveau de vie décent", de dire Françoise David, co-porte parole de Québec solidaire.



Photo prise par Yanik Crépeau  
© 2006-01-05

Ce gouvernement contrevient à l'esprit de la Loi contre la pauvreté et l'exclusion pourtant adoptée unanimement par l'Assemblée nationale en décembre 2002. "Comment survivre en 2006 avec les maigres prestations de la Sécurité

du revenu? N'y a-t-il pas là une forme de mépris pour la dignité des personnes pauvres?", de demander Amir Khadir, co-porte parole de Québec solidaire et candidat dans Mercier.

**Nika Deslauriers-Paquette**, Responsable aux relations médias, Québec Solidaire

## Réforme du mode de scrutin : un report inacceptable !

MONTREAL, le 13 déc. /CNW Telbec/ - Non seulement le gouvernement Charest vient-il d'imposer le baïllon à l'Assemblée nationale alors qu'aucune situation d'urgence ne l'exigeait, le ministre Benoît Pelletier reporte aux calendes grecques la réforme du mode de scrutin. Québec solidaire dénonce ces deux manquements graves à la vie parlementaire et démocratique du Québec.

Sur les changements au mode de scrutin, le ministre renvoie les questions non résolues à la Direction générale des élections qui devra faire rapport à l'Assemblée nationale dans un délai de 6 mois. De plus, dans le mandat donné par le ministre au DGE, il est demandé d'examiner uniquement un modèle de compensation régionale alors que 82% des intervenants à la commission parlementaire appuyaient l'idée d'une compensation nationale.

Le gouvernement Charest renie son engagement de transformer le mode de scrutin durant son premier mandat. Le dossier traîne en longueur depuis trois

ans et demi ! L'Opposition officielle, quant à elle, souhaite reporter la question après que la souveraineté soit réalisée et ne joue donc pas son rôle de rappeler au gouvernement la promesse qu'il avait faite. Pourtant, la mise en place d'un scrutin faisant une large place à la proportionnelle fait partie du programme du Parti québécois depuis 30 ans !

"Nous ne nous opposons pas à ce que le DGE donne son avis sur des questions aussi cruciales que les deux votes, le mode de compensation ou la place des femmes dans les listes électorales. En fait, le recours au DGE est plutôt un gage d'impartialité. Mais cette consultation aurait pu avoir lieu bien avant !", de dire Françoise David, co-porte parole de Québec solidaire.

"Le gouvernement Charest ne prend aucun engagement au-delà de la consultation du DGE et ne propose aucun échéancier. Presque tout le monde au Québec juge nécessaire et pressant ces changements au mode de scrutin sauf les parlementaires qui les retardent encore une fois alors qu'ils les ont maintes fois promis!" d'ajouter Amir Khadir, co-porte parole de Québec solidaire.

Québec solidaire entend continuer de se battre pour l'obtention d'un mode de scrutin qui donnera une voix à chaque citoyenne et citoyen du Québec. Le parti met la pratique d'une véritable démocratie au coeur de son action politique.

Renseignements: **Nika Deslauriers-Paquette**,  
Responsable aux relations médias, Québec Solidaire,  
(514) 710-6452

## Harper s'attaque aux femmes

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper s'attaque aux droits des femmes de plusieurs manières depuis qu'il est au pouvoir. Les dernières mesures auxquelles nous avons droit : une coupure de 40% dans le budget de Condition féminine Canada, la suppression du financement des groupes de femmes qui défendent le droit à l'égalité et surtout la fermeture de douze bureaux de Condition féminine Canada, dont le bureau de Québec. Ce n'est pas sans rappeler la tentative de Jean Charest d'abolir le Conseil du statut de la femme, tentative

qui a d'ailleurs échoué grâce à la mobilisation féminine.

La Commission nationale des femmes de Québec Solidaire considère inadmissible de laisser passer sous silence toutes ces coupures du fédéral qui ont un impact direct sur les femmes au Québec. En 6 décembre, journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, nous souhaitons dire aux gouvernements, qui sont tentés de sauver quelques dollars sur le dos des femmes, que nous ne resterons pas assises sans rien faire.

**Marie-Élaine Rouleau**

Commission nationale des femmes  
Québec Solidaire

## Un regard solidaire sur la dette publique

Depuis quelques années, la question de la dette publique resurgit périodiquement. Lors de l'élection provinciale de 2003, l'ADQ en a fait un de ses sujets de prédilection, invoquant l'équité intergénérationnelle. Le manifeste « Pour un Québec lucide » est revenu à la charge, insistant sur le poids de la dette dans le contexte du vieillissement de la population. Et le gouvernement Charest vient de créer un Fonds des générations, basé sur des redevances hydroélectriques, en vue de ramener le poids de la dette publique à 25 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2025.

Le débat est donc lancé. Certains organismes jeunesse appuient l'idée que le poids de la dette sera trop lourd pour les prochaines générations et qu'il faut donc commencer à la rembourser. Mais d'autres acteurs de la société civile, chercheurs, chercheuses, professeurEs, syndicalistes, écologistes, féministes, militantEs des droits sociaux, contestent les prémisses même du débat. À leurs yeux, l'urgence de rembourser la dette n'est pas démontrée. Ils et elles s'inquiètent bien davantage de l'accroissement des écarts de richesse au sein de la population, des problèmes environnementaux et sociaux, des coupes dans les

services publics et des privatisations annoncées. Bref, s'ils sont d'accord pour promouvoir une équité intergénérationnelle, ils et elles se préoccupent tout autant de l'équité intragénérationnelle, ici et maintenant. Leurs préoccupations se sont exprimées dans le « Manifeste pour un Québec solidaire » publié en novembre 2005.

C'est dans ce contexte que Québec solidaire, jeune parti politique de gauche, féministe, écologiste, altermondialiste et souverainiste, a décidé de se pencher à son tour sur la question de la dette publique. Le présent document doit être considéré comme une contribution au débat public et politique. Il est rédigé par un comité ad hoc sur la dette et ses conclusions devront être validées par la commission politique et surtout, par l'ensemble des membres.



**Téléchargez le document au :**  
**<http://quebecsolidaire.net/assets/files/francais/dossiers/la-dette-publique.pdf>**

## Les 25 propositions regroupées en cinq blocs :

<b>Habiter ensemble dans un Québec vert</b> .....	6
Proposition 1 : Le vent .....	6
Proposition 2 : La forêt.....	6
Proposition 3 : Le transport et l'atteinte des objectifs de Kyoto .....	6
Proposition 4 : La protection de l'eau .....	6
Proposition 5 : Une transition vers une nouvelle agriculture.....	6
Proposition 6 : Une loi anti-SLAPP .....	6
<b>Bâtir ensemble un Québec de justice</b> .....	6
Proposition 1 : Hausser les revenus de l'État .....	6
Proposition 2 : Réviser la fiscalité.....	7
Proposition 3 : Abroger les lois anti-syndicales .....	7
Proposition 4 : Interdire les disparités de traitement .....	7
Proposition 5 : Le soutien à l'économie sociale.....	7
Proposition 6 : Étendre la durée des vacances .....	8
<b>Vivre ensemble dans un Québec sans pauvreté</b> .....	8
Proposition 1 : Renforcer la loi contre la pauvreté.....	8
Proposition 2 : La mise sur pied de Pharma-Québec .....	8
Proposition 3 : Une campagne nationale contre la violence faite aux femmes .....	8
Proposition 4 : Le rôle indispensable des organismes communautaires .....	9
<b>Grandir ensemble</b> .....	9
Proposition 1 : Une politique familiale globale et transversale .....	9
Proposition 2 : Une politique en éducation.....	9
Proposition 3 : Un filet de sécurité sociale pour les artistes .....	9
Proposition 4 : Une politique contre l'homophobie .....	9
Proposition 5 : Un soutien aux centres de la petite enfance.....	10
<b>Gouverner ensemble</b> .....	10
Proposition 1 : L'élection d'une assemblée constituante .....	10
Proposition 2 : Une réforme du mode de scrutin .....	10
Proposition 3 : Le droit à l'autodétermination des nations autochtones .....	10
Proposition 4 : Le soutien aux femmes autochtones .....	10

## **Habiter ensemble dans un Québec vert**

### **Proposition 1 : Le vent**

Afin de mettre l'État québécois au centre des décisions sur le contrôle de la production et de la distribution de l'énergie au Québec, Québec solidaire :

- A. nationalisera le secteur éolien, tout comme le gouvernement du Québec l'a fait avec Hydro-Québec. Créera Éole-Québec, une société publique qui sera au coeur du développement de cette industrie qu'il développera en coresponsabilité avec les instances de démocratie participative locales, régionales et autochtones qui seront responsables de la mise en oeuvre des nouveaux projets, dans le respect des résultats des consultations publiques, et pourront conserver une part équitable des bénéfices issus de ceux-ci;
- B. redonnera à Hydro-Québec sa mission originale : fournir de l'électricité de façon accessible à l'ensemble du peuple québécois.

### **Proposition 2 : La forêt**

Québec solidaire créera les comités forestiers locaux, des organismes sans but lucratif qui se verront confier la prise en charge d'une gestion écosystémique de la forêt publique et dont les plans de gestion seront approuvés par le gouvernement. Celui-ci percevra des redevances, effectuera le suivi des opérations forestières et encouragera la transformation de l'économie forestière de façon à favoriser une plus grande valeur ajoutée aux produits forestiers.

Québec solidaire instituera des états généraux sur la condition de la forêt québécoise.

### **Proposition 3 : Le transport et l'atteinte des objectifs de Kyoto**

Québec solidaire investira massivement dans le transport en commun et dans les programmes

d'efficacité énergétique, dans le but de lutter efficacement contre les changements climatiques et de dépasser les objectifs du protocole du Kyoto. Québec solidaire favorisera l'utilisation d'énergies renouvelables plutôt que les combustibles fossiles.

### **Proposition 4 : La protection de l'eau**

Québec solidaire donnera à l'État québécois les moyens légaux d'assurer la protection de l'eau, sous toutes ses formes, en l'inscrivant comme « chose publique » dans le Code civil.

### **Proposition 5 : Une transition vers une nouvelle agriculture**

Québec solidaire appliquera les mesures de transition suivantes vers une nouvelle agriculture par :

- A. l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM) et moratoire sur leur mise en culture ;
- B. un appui accru aux producteurs d'aliments biologiques et du terroir, système de crédits environnementaux d'investissement pour les agriculteurs qui mettent en place des pratiques faisant usage de technologies vertes.

### **Proposition 6 : Une loi anti-SLAPP**

Québec solidaire assurera la mise en place d'une loi pour interdire les poursuites abusives contre des groupes de citoyenNEs (SLAPP).

## **Bâtir ensemble un Québec de justice**

### **Proposition 1 : Hausser les revenus de l'État**

Québec solidaire haussera les revenus de l'État en :

- A. rétablissant un équilibre fiscal entre les entreprises privées et les particuliers;

- B. augmentant le nombre de paliers d'imposition pour les particuliers;
- C. légiférant afin d'empêcher tout évitement ou évasion fiscale;
- D. imposant pleinement les gains en capital;
- E. diminuant le plafond des REER;
- F. ayant un meilleur contrôle des déductions fiscales;

### Proposition 2 : Réviser la fiscalité

Québec solidaire révisera la fiscalité des particuliers et des entreprises en :

- A. augmentant la contribution des entreprises dans le financement de l'État;
- B. instaurant un système d'imposition des particuliers plus progressif, notamment par une plus grande taxation des gains en capital et des dividendes, une diminution des plafonds d'investissements dans les REER, et de nouveaux paliers d'imposition pour les contribuables aux revenus très élevés;
- C. révisant la taxe de vente du Québec (TVQ) afin qu'elle soit modulée :
  - a. pour soutenir les initiatives qui encouragent une utilisation plus écologique des biens et des ressources et, inversement, pour dissuader et décourager les pratiques ayant un effet négatif sur l'environnement,
  - b. pour la diminuer de façon significative sur les biens de première nécessité et l'augmenter sur les produits de luxe.

### Proposition 3 : Abroger les lois anti-syndicales

Québec solidaire abrogera les lois anti-syndicales (7, 8, 30, 31 et 142) et permettra de véritables négociations avec le secteur public. De plus, il favorisera, dans le respect de la convention no. C-87

de l'Organisation Internationale du travail, le droit et l'accès à la syndicalisation dans les autres secteurs particulièrement les secteurs occupés majoritairement par des femmes.

Québec solidaire permettra aussi la syndicalisation multi patronale en réformant le Code du travail.

### Proposition 4 : Interdire les disparités de traitement

Québec solidaire interdira les disparités de traitement fondées sur le statut d'emploi. Dans le cas où il serait impossible d'offrir certains avantages aux employés et employées à statut précaire, une indemnité compensatoire devra être versée. Québec solidaire veillera aussi à l'application continue et à la généralisation de l'équité salariale.

### Proposition 5 : Le soutien à l'économie sociale

Québec solidaire soutiendra le développement de l'économie sociale selon trois axes prioritaires :

- A. encourager l'investissement dans ces entreprises, sur le modèle de ce qui est fait pour les fonds de travailleurs,
- B. favoriser l'achat par les gouvernements et les administrations publiques de produits équitables et écologiques et de produits issus de l'économie sociale,



- C. permettre une plus large accessibilité aux services offerts par les entreprises

d'économie sociale, sur le modèle de ce qui a été accompli avec les centres de la petite enfance (CPE).

### **Proposition 6 : Étendre la durée des vacances**

Québec solidaire étendra la durée des vacances, qui passeront à trois semaines après une première année d'emploi et à cinq semaines après cinq ans, et ouvrira un débat en profondeur sur la réduction du temps de travail.

## **Vivre ensemble dans un Québec sans pauvreté**

### **Proposition 1 : Renforcer la loi contre la pauvreté**

Québec solidaire appliquera et renforcera sans délai la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et instaurera :

- A. l'augmentation progressive du salaire minimum à 10 \$ l'heure indexée sur une base annuelle au coût de la vie, en offrant un appui aux petites et moyennes entreprises (PME) indépendantes, OBNL et coopératives pour la mise en place de cette mesure;
- B. la hausse des prestations d'aide sociale dans le but d'arriver à couvrir l'ensemble des besoins essentiels. Un gouvernement solidaire augmentera immédiatement l'ensemble des prestations au montant présentement reçu par les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Ces prestations seront intouchables et indexées au coût de la vie. Aussi, les pensions alimentaires ne seront pas soustraites des prestations d'aide sociale;
- C. l'abrogation du délai de carence exigé aux nouveaux arrivants pour la RAMQ;
- D. la levée de l'interdiction juridique de faire faillite aux citoyens, anciens étudiants, pour faute de remboursement de prêts et bourses;

- E. l'adoption des mesures nécessaires, législatives ou autres, pour combattre les problèmes de logement et d'itinérance, notamment le financement d'un chantier de 8000 logements sociaux réalisés écologiquement par année (4000 s'il n'y a pas de participation du fédéral);
- F. une mesure permettant aux prestataires d'aide sociale de recevoir leurs médicaments gratuitement.

Québec solidaire entreprendra une consultation sur les différentes options pour réduire la pauvreté de façon durable et respectueuse tel que, entre autres, le revenu de citoyenneté;

Québec solidaire fera aussi pression sur le gouvernement fédéral afin d'étendre l'éligibilité aux prestations de l'Assurance emploi à l'ensemble des salariéEs qui y contribuent;

### **Proposition 2 : La mise sur pied de Pharma-Québec**

Québec solidaire mettra sur pied Pharma-Québec, un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de produits pharmaceutiques dans le but de freiner la croissance des coûts en santé, d'enrichir les capacités scientifiques du Québec et d'innover dans le domaine du médicament.

### **Proposition 3 : Une campagne nationale contre la violence faite aux femmes**

Québec solidaire élaborera et mettra en place une politique pour contrer les violences faites aux femmes et instaurera :

- A. l'adoption des mesures nécessaires, législatives ou autres, pour combattre les violences faites aux femmes;
- B. une campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes avec des moyens suffisants (exemple : la campagne contre la cigarette);



C. le support financier aux groupes de femmes.

### **Proposition 4 : Le rôle indispensable des organismes communautaires**

Québec solidaire reconnaîtra le rôle indispensable des organismes communautaires dans leur milieu en s'engageant à respecter l'autonomie de leur organisation et à rehausser le financement de leur mission de base.

## **Grandir ensemble**

### **Proposition 1 : Une politique familiale globale et transversale**

Québec solidaire élaborera une politique familiale globale, transversale et féministe qui reconnaît le rôle éducatif des parents, rôle encore aujourd'hui assumé majoritairement par les femmes, en commençant par :

- A. le versement d'une allocation parentale universelle;
- B. le versement de la déduction d'impôt pour personne à charge au parent d'un enfant d'âge préscolaire et primaire (jusqu'à 12 ans) qui s'en occupe à temps plein à la maison;
- C. la mise en place de services d'aide familiale et ménagère au tarif modulé en fonction du revenu;
- D. la mise en place de mesures visant à soutenir l'intégration sur le marché du travail des personnes qui ont connu une absence prolongée;
- E. la reconnaissance économique et sociale du travail des personnes proches aidantes (aidantes naturelles).

### **Proposition 2 : Une politique en éducation**

Québec solidaire réduira progressivement, et ce, à tous les niveaux, le nombre d'élèves par classe, éliminera progressivement les subventions aux établissements privés et les frais de scolarité et ajoutera des ressources complémentaires dans le but d'offrir à tous et toutes une éducation publique laïque, gratuite et de qualité.

Québec solidaire embauchera, dans chaque commission scolaire, des employéEs spécialiséEs pour fournir les services adéquats aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Québec solidaire éliminera l'endettement étudiant et réformera le régime d'aide financière aux études en consultation avec le mouvement étudiant, de façon à ce qu'il corresponde aux besoins des étudiantEs.

Un gouvernement de Québec solidaire fera du programme de l'Aide financière aux études un système intégralement public et fera en sorte que la dette des étudiantEs se rapporte au patrimoine individuel afin que cette dernière soit comptabilisée en cas de faillite personnelle.

### **Proposition 3 : Un filet de sécurité sociale pour les artistes**

Québec solidaire mettra en place un filet de sécurité sociale pour les artistes du Québec, reconnaissant non seulement le travail de production mais aussi celui de la recherche artistique.

### **Proposition 4 : Une politique contre l'homophobie**

Québec solidaire adoptera et mettra en œuvre une politique de lutte contre l'homophobie en développant des programmes appropriés et en fournissant les ressources à l'avenant; renforcera, financera et valorisera les pouvoirs d'initiative, d'enquête et de lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie menée par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

## **Proposition 5 : Un soutien aux centres de la petite enfance**

Québec solidaire reconsidérera la loi 124 et développera le réseau des centres de la petite enfance (CPE) en offrant des services adaptés aux besoins des familles et des milieux.

## **Gouverner ensemble**



## **Proposition 1 : L'élection d'une assemblée constituante**

Québec solidaire visera à réaliser la souveraineté, en organisant l'élection au suffrage universel d'une assemblée constituante qui reflètera la pluralité des tendances politiques présentes au sein de la population québécoise, la parité femmes-hommes, une représentation équitable des régions et des citoyens et citoyennes de la diversité culturelle du Québec. Cette constituante aura deux mandats :

- A. d'abord, organiser un processus de démocratie participative pour consulter la population du Québec sur son avenir politique et constitutionnel de même que sur les valeurs et les institutions politiques qui y sont associées ;
- B. en fonction des résultats de cette démarche, qui devront être connus de la population et dont l'assemblée constituante aura l'obligation de tenir compte, proposer aux Québécois et Québécoises les changements désirés aux institutions politiques et les valeurs qui fondent le « vivre ensemble » québécois - ce qui doit apparaître dans une

constitution - de même que l'avenir constitutionnel du Québec. Les propositions de l'assemblée constituante seront soumises à la population québécoise par voie de référendum. Celui-ci comprendra deux questions distinctes : l'une portant sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, l'autre, sur une constitution québécoise.

## **Proposition 2 : Une réforme du mode de scrutin**

Québec solidaire adoptera un mode de scrutin faisant une large place à la proportionnelle, une date fixe pour la tenue des élections et des mesures assurant la parité femmes-hommes à l'Assemblée nationale et une meilleure représentation des personnes issues de l'immigration et des minorités

## **Proposition 3 : Le droit à l'autodétermination des nations autochtones**

Québec solidaire reconnaîtra le droit à l'autodétermination des nations autochtones, assurera le respect de leurs droits inaliénables et établira des rapports de peuple à peuple avec les onze nations présentes sur le territoire du Québec. Il favorisera, par le biais de négociations de nation à nation, l'accès aux ressources et aux territoires dont le Québec dispose et qui permettrait aux Premières Nations d'avoir les moyens de leur autonomie et soutiendra les démarches des autochtones hors réserve pour améliorer leurs conditions de vie.

Joignant le geste à la parole, Québec solidaire s'engage à présenter une motion à l'assemblée nationale appuyant le projet de Déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones lorsque celui-ci sera présenté à l'assemblée générale de l'ONU dans la prochaine année.

## **Proposition 4 : Le soutien aux femmes autochtones**

Québec solidaire appuiera aussi fermement, en rendant accessible des ressources financières et autres, les démarches des femmes autochtones en faveur du respect de leurs droits fondamentaux